



Laboratoire du
GHSIF
270 Avenue Marc
Jacquet
77000 MELUN

Prélèvements mycologiques cutanés et des phanères

Ref : MO-PREA-011 V 05
Version : 05
Applicable le : 02-10-2019



OBJET

Décrire les étapes de réalisation des prélèvements cutanées, du cuir chevelu et des phanères dans le cadre d'une recherche mycologique.

SOMMAIRE

I.	Indications	2
II.	Matériel.....	2
III.	Conditions	2
IV.	Modalités de prélèvement	3
1.	Peau glabre	3
2.	Plis	3
3.	Ongles	3
4.	Cuir chevelu, zones pileuses.....	4



I. Indications

- Lésions cutanées de la peau glabre (dermatophytoses cutanées circinées et pityriasis versicolor)
- Lésions des plis (intertrigos des grands et petits plis)
- Atteinte des ongles (onyxis avec ou sans périonyxis)
- Lésion du cuir chevelu et des zones pileuses (teignes, folliculite...)

II. Matériel

- Gants à usage unique
- Pince à épiler
- Ecouvillons eSwab (bouchon rose)
- Vaccinostyle à usage unique
- Bistouri stérile en acier inoxydable à lame émoussée
- Boîte de Pétri à usage unique
- Scotch transparent
- Ciseaux
- Lame

III. Conditions

Le prélèvement doit être fait en dehors de tout traitement antifongique local ou général.

En cas de traitement, arrêter celui-ci et attendre :

- 15 jours minimum en cas de traitement local (hors solution filmogène)
- 2 mois minimum en cas de traitement per os ou d'application de solution filmogène
- Pour tous les prélèvements mycologiques réalisés au laboratoire : remplir la feuille de renseignements **FOR-PREA-003** « Renseignements dans le cadre d'une demande de recherche de mycoses ».
- Pour les prélèvements réalisés dans les services cliniques : indiquer sur le bon de demande le type de lésion, le site atteint et les renseignements cliniques (immunodépression, notion de voyage, métier exercé, contact avec les animaux, loisirs) et thérapeutiques (traitement antifongique antérieur)



IV. Modalités de prélèvement

Si plusieurs prélèvements sont effectués, les placer dans des boîtes de Pétri différentes et identifier le site de prélèvement sur chaque boîte après avoir indiqué l'identité du patient.

1. Peau glabre

- Lésions squameuses : racler les squames à la périphérie de la lésion à l'aide d'un bistouri émoussé et les mettre dans la boîte de Pétri.
- Suspicion de Pityriasis Versicolor (macules claires) : réaliser le prélèvement avec le scotch transparent puis le mettre sur une lame

2. Plis

- Désinfecter à l'alcool à 70°C pour éviter le développement de la flore bactérienne en culture (sauf si un examen bactériologique est demandé en même temps).
- Gratter au bistouri émoussé les squames en périphérie de la lésion ou entre les orteils en cas d'intertrigo.

Remarque : Si la lésion est suintante, prélever un écouvillon.

S'il y a des vésicules, les percer à l'aide d'un vaccinostyle stérile et prélever un écouvillon.

3. Ongles

- En cas d'onycholyse et/ou hyperkératose (atteintes distales ou latérodistales), découper et jeter toute la partie malade de l'ongle avec des ciseaux puis prélever à l'aide du bistouri émoussé de la poussière d'ongle en raclant la tablette interne (sous l'ongle) à la frontière de la zone saine et de la zone atteinte.
- En cas de leuconychie (décoloration d'un ou plusieurs ongles), gratter la surface de l'ongle au vaccinostyle et recueillir le produit de grattage
- Si un périonyxis (bourrelet inflammatoire) est associé, racler délicatement sous la cuticule avec un vaccinostyle et prélever un écouvillon.



4. Cuir chevelu, zones pileuses

- -En cas de suspicion de teigne du cuir chevelu, observer préalablement le cuir chevelu à la lampe de Wood à l'obscurité (Wood + si observation d'une fluorescence verte au niveau des lésions) : noter le résultat sur la feuille de renseignements **FOR-PREA-003** « Renseignements dans le cadre d'une demande de recherche de mycoses ».
- Prélever dans la zone d'alopecie :
 - o Quelques cheveux / poils cassés à la pince à épiler
 - o Les squames à l'aide du bistouri émoussé
- Si la lésion est suintante, prélever un écouvillon.